

Compte-rendu de réunion des adhérents

Mardi 4 Novembre 2025

Terre en vue – Déménagement du Tiers-lieu à Bussière-Galant Gare

Sont présents :

- Sarah Turrin, Clément Turrin, Laura Martinache pour le Conseil d'Administration
- Juliette Héronard, salariée
- les adhérents : Raymond, Nour, Sandrine G., Cécile, Geneviève, Roger, Lauréline, Martine, Françoise

Les objectifs de cette réunion sont :

- communiquer les avancées réalisées par le CA dans l'objectif de déménager le local associatif
- informer les adhérents des prochains rendez-vous qui vont jalonner le processus dans les prochaines semaines
- organiser la répartition des tâches pour accomplir le déménagement : dates et attribution aux bénévoles

I. Informer

1. Les conditions du bail

Le local envisagé se situe sur la place de la gare de Bussière-Galant.

Un certain nombre d'adhérents ont pu le visiter lors de 3 visites organisées à leur bénéfice.

Le CA a avancé dans la négociation du bail :

- le loyer envisagé est de 700€ par mois + remboursement des impôts fonciers
- ce montant est conditionné à l'exécution de travaux (nettoyage de l'appartement, isolation du grenier) avant l'emménagement ; et par la réalisation d'un DPE à la charge du propriétaire
- bail professionnel
- rédigé par notaire (engagé par le propriétaire)

La remise anticipée des clés reste encore à négocier.

PROCHAINE RENCONTRE du CA avec le bailleur : 7 Novembre

2. Départ du local actuel

Les co-présidents ont rendez-vous avec la mairie de Saint Pierre de Frugie le 13 novembre afin de prévoir les conditions de sortie du local actuel dans les meilleures conditions possibles pour l'association et la Mairie.

Pour ne pas être pressurisés par le temps et pouvoir négocier au mieux la transition, 2 adhérentes ont proposé d'entreposer dans leurs garages, proches du nouveau local, tous les cartons/meubles en transit.

3. Accueil à Bussière-Galant

La rencontre avec la mairie de Bussière-Galant a eu lieu le 16 Octobre dernier, sous le signe de l'accueil et de la fluidité. L'accueil est chaleureux, l'association est invitée à se présenter à l'équipe municipale lors du prochain conseil, ainsi qu'à l'ensemble des associations bussiéroises lors de la prochaine réunion de planification des animations.

- Conseil municipal le 17 Novembre
- Réunion des associations le 27 Novembre

Par ailleurs et comme l'an dernier, Le Sonneur participe au marché de Noël de Bussière-Galant le 6 Décembre. L'occasion de partager les nouvelles avec les habitants.

II. Prévoir

1. Perspectives financières de l'association

La trésorerie de l'association reste en dessous des besoins en fonds de roulement.

La contraction économique et la politique d'austérité sont tellement sévères que les financements publics en soutien à l'Economie Sociale et Solidaire vont diminuer de 95 % en 2026 (0,7M€ prévus contre 13 M€ en 2025).

Le déménagement provoque un surcoût incompressible difficile à prévoir (hausse de loyer, dépôt de garantie, frais d'assurance, de raccordement à la fibre et de chauffage inconnus à ce stade, etc.)

Toutefois, le lieu d'implantation du nouveau local, sa surface ainsi que la distribution des espaces laissent entrevoir une intensification des activités rémunératrices pour le prochain exercice.

Le CA explore donc toutes les pistes qui permettront d'une part de réduire le coût d'exploitation, y compris au moyen d'un licenciement économique/(ajout depuis la réunion : piste envisagée du chômage partiel) ou d'un nouvel emprunt auprès de France Active, et d'autre part d'augmenter les recettes et améliorer la répartition de la marge.

L'objectif premier est, encore et toujours, d'assurer la pérennité de l'association de la façon la plus éthique et équitable possible.

2. Perspectives du bâtiment

Le propriétaire a fait part de sa volonté de vendre son bien dans l'intégralité (local commercial+logement qui seront occupés par le tiers-lieu + local de la coiffeuse). Il en attend actuellement 120 000€.

Cette perspective, et l'assurance par la coiffeuse qu'elle ne souhaite pas se porter acquéreuse, permettent d'envisager un travail sur le rachat du bâtiment par l'association.

Vu le temps imparti, le délai est trop court pour procéder immédiatement.

Plusieurs pistes seront donc à explorer après le déménagement : location-vente, recours à une foncière, financement public...

III. Concrétiser

- **Budgéter les travaux** d'entrée dans le bâtiment + répartition propriétaire / association
- **Anticiper les usages et animations** futurs du lieu → **réunion à prévoir avant fin Novembre, signalez-vous !**
- **Planifier le déménagement** (Lauréline + Sarah)
 - identifier les étapes
 - fixer les créneaux
 - envoyer le framadate de participation aux adhérents → **guettez le mail et inscrivez-vous dès réception ! Calendriers papiers disponibles au local St Pierre.**
 - inventaire du matériel nécessaire : cartons (Geneviève et Roger), bulle et emballages (Françoise), scotch et feutres (Juliette)

PREMIÈRE SESSION DE MISE EN CARTON LE SAMEDI 15.11 à 10h

- **Communiquer notre arrivée** (Laura, Nour, Martine, Sandrine) :
 - qu'écrire sur la vitrine pour annoncer l'ouverture ?
 - tournée de porte-à-porte (dates) → **bénévoles requis, signalez-vous !**
 - modalités de portes ouvertes / invitation des riverains

RÉUNION PRÉVUE le 15 Novembre

Le principal objectif au 30.11 est le suivant :

VIDER LE GÎTE et s'organiser en activité restreinte dans la grande salle

Objectif secondaire

Rapatrier le matériel qui est dans la grange municipale et au Breuilh (dans les garages des adhérentes)